

Publié le 26 février 2025

Cercle des Dirigeants 2025 : Christine Castan assurera une formation pour attirer et fidéliser les talents grâce à la marque employeur

Christine Castan, spécialiste du leadership et du coaching et chargée d'enseignement à HEC Paris Executive Education, présente le programme du Cercle des Dirigeants 2025 dédié cette année à la marque employeur, au recrutement et à la rétention des talents. Proposée par la FedEpl, en partenariat avec HEC Paris, cette formation se déroulera sur deux jours, du 1er au 2 juillet 2025, sur le campus HEC Paris (Jouy-en-Josas). Entretien.



En quoi le sujet de la marque employeur constitue un enjeu pour les Epl ?

Les Epl sont des acteurs impliqués dans des projets ayant un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens, que ce soit dans les domaines de l'aménagement, des services publics ou de la transition écologique. En mettant en avant cette utilité sociale à travers une marque employeur forte, les Epl ont l'opportunité de se distinguer dans un environnement où de nombreux jeunes professionnels recherchent un travail ayant du sens et contribuant positivement à la société. C'est pourquoi les décideurs des Epl ont à mon sens tout intérêt à s'approprier la question de la marque employeur. Ils en verront en effet rapidement les effets positifs, que ce soit en matière d'attractivité ou de fidélisation des talents.

Quels sont les objectifs de cette formation destinée aux décideurs des Entreprises publiques locales ?

Cette formation a d'abord pour objectif de sensibiliser les participants aux nouvelles attentes des salariés concernant leur environnement de travail, avec les changements sociaux, économiques et technologiques des dernières années. Les participants, après une première réflexion sur les valeurs qui structurent leur leadership, seront ensuite amenés à identifier les composantes clés de la

marque employeur, à évaluer leur image actuelle et à réfléchir aux actions à mettre en place au sein leur organisation. Enfin, la formation mettra en évidence l'importance de la marque employeur, non seulement comme un outil pour attirer et fidéliser les talents, mais aussi comme un levier stratégique pour renforcer et développer le leadership au sein de l'organisation.

Quels éléments et ressources seront proposés aux participants dans le cadre de cette formation ?

Tout d'abord, des apports théoriques et méthodologiques seront partagés afin de permettre aux participants d'assimiler les concepts clés relatifs à la marque employeur. Au travers de mises en situation et de sessions de réflexion collaborative, les participants auront ensuite l'opportunité de co-construire des plans d'action adaptés à leur organisation. Enfin, des directeurs de ressources humaines d'horizons divers interviendront pour partager avec les participants les meilleures pratiques qu'ils ont pu observer ou mettre en œuvre en matière de marque employeur.

Programme

Deux jours de formation en résidence sur le campus d'HEC Paris à Jouy-en-Josas (78)

· **Jour 1 : Mardi 1er juillet 2025** (Durée 9h)

8h30 - 9h : Accueil et introduction du programme

9h - 10h30 : Partage sur l'évolution de la relation au travail - Atelier

10h45 - 12h30 : La notion de sens et les facteurs d'engagement des salariés - Exposé et mise en pratique

14h - 16h30 : La « marque employeur » est-elle la réponse au développement de la « marque employé » ? - Partage d'expérience sous l'angle RH

16h45 - 19h30 : La marque employeur : application au sein de son entreprise - Ateliers collaboratifs

· **Jour 2 : Mercredi 2 juillet 2025** (Durée 8h)

8h30 - 10h30 : Identification de ses propres finalités individuelles - Travail réflexif

10h45 - 12h30 : La preuve par l'exemple : un leadership porteur de sens - Partage d'expérience

13h30 - 15h30 : Poursuite de la réflexion sur les actions à conduire au sein de son entreprise - Ateliers collaboratifs

15h45 - 17h15 : Présentation des plans d'actions individuels et feedbacks - Présentation et feedbacks

17h15 - 17h30 : Evaluations et clôture

Informations et inscription

Pour rejoindre cette formation, **nous vous invitons à télécharger le programme et les modalités de participation sur le site de la FedEpl, [ICI](#).**

Pour vous inscrire à la formation, rendez-vous sur le site d'inscription en cliquant [ICI](#).